



Menaces de mort; vol; incendie volontaire

Par **SuperLily**, le **01/07/2009** à **20:06**

Bonjour,

J'ai porté plainte récemment contre mon ex concubin.

Il est convoqué en décembre prochain pour les faits suivants (je suis la victime des faits cités ci-dessous) :

- Vol
- Dégradation de biens privés par incendie
- Menaces de mort réitérées.

Je souhaite savoir ce qu'il risque?

Il a reconnu les faits reprochés. Il n'avait pas de casier avant cela.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Cordialement.